

- FEVRIER 2025 -

Offre de Reprise

L'ESPRIT
CREUSE

RESTAURANT-BAR-TABAC

FAUX LA MONTAGNE (23), PARC NATUREL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Une auberge à reprendre dans une commune dynamique du sud Creuse.

Au coeur du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, à 1h de Limoges, le restaurant-bar-tabac, la Feuillade est à reprendre. Véritable lieu de vie dans le centre-bourg, de nombreux clients s'y cotoient. Du fait de sa proximité avec le lac de Vassivière, l'établissement peut compter en plus de sa clientèle habituelle, d'un flux touristique à la belle saison (pouvant aller à 100 couverts l'été).

Ce commerce de proximité propose une restauration de type ouvrière et bistronomique en période estivale et accueille de façon régulière des repas de groupes, du lundi au samedi. Potentiel de développement avec activités complémentaires (FDJ, traiteur).

Vous souhaitez reprendre une activité dans un territoire attractif à la qualité de vie exceptionnelle ?

Cette offre est faite pour vous !

🏠 DESCRIPTIF DE L'OFFRE

- 1 bar avec comptoir, espace de vente de tabac
- cuisine équipée (liste équipements sur demande)
- salle de restaurant de 50 couverts
- 1 terrasse agréable et ensoleillée à l'arrière du bâtiment permettant de doubler la capacité d'accueil
- parking à proximité
- licence IV
- situé sur un axe très passager
- CA > à 350 000€

LES GROS +

- ✓ régime spécial d'exonérations fiscales et de cotisations sociales (France Ruralité Revitalisation)
- ✓ logement à l'étage

PRIX

- 💰 prix de vente du fonds de commerce: 195 000€
- 💰 loyer (local et logement): 500€

TPSVP
→



CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes

Communauté de
COMMUNES
FAUX-LA-MONTAGNE



CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Ici, vous trouverez un cadre de vie agréable avec de nombreux services (crèche, école, maison médicale, espaces de coworking, bibliothèque, marché hebdomadaire, sauna...), de nombreux commerces et une vie culturelle et sociale dense grâce à de nombreuses associations et un environnement préservé (lacs, rivières, forêts...), propice aux activités sportives comme la randonnée à pied, à cheval et VTT.

VOUS NE SEREZ PAS SEUL·E·S DANS VOS DÉMARCHES !

- ✓ 1 accompagnement et conseils par les cédants ;
- ✓ 1 accompagnement à la reprise de l'activité (prévisionnel financier, statut juridique, formations, obligations légales, conseil au développement, orientations sur les dispositifs d'aides financières), par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse dans le cadre du dispositif « La Région Nouvelle Aquitaine, entreprendre à vos côtés »
- ✓ 1 accompagnement personnalisé à l'installation pour vous et votre famille (emploi du conjoint, logement, écoles, services, activités sportives et culturelles...).



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ :

Communauté de communes Creuse Grand Sud

Amandine BONNAUD - Chargée de mission Accueil-Attractivité

📍 34B rue Jules Sandeau, 23200 - AUBUSSON

☎ 07 86 01 02 31 / ✉ accueil@creuse-grand-sud.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse

Audrey PIRON - Conseillère Entreprises

📍 8, Avenue d'Auvergne - BP35 - 23001 Guéret CEDEX

☎ 05 55 51 96 60 / ✉ apiron@creuse.cci.fr

Retrouvez cette annonce sur www.transentreprise.com

sous la référence [N° NAQ256461H](#)



L'animation de la politique « Accueil - Attractivité » du territoire est cofinancée par l'Union Européenne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec le fonds européen de développement régional

